



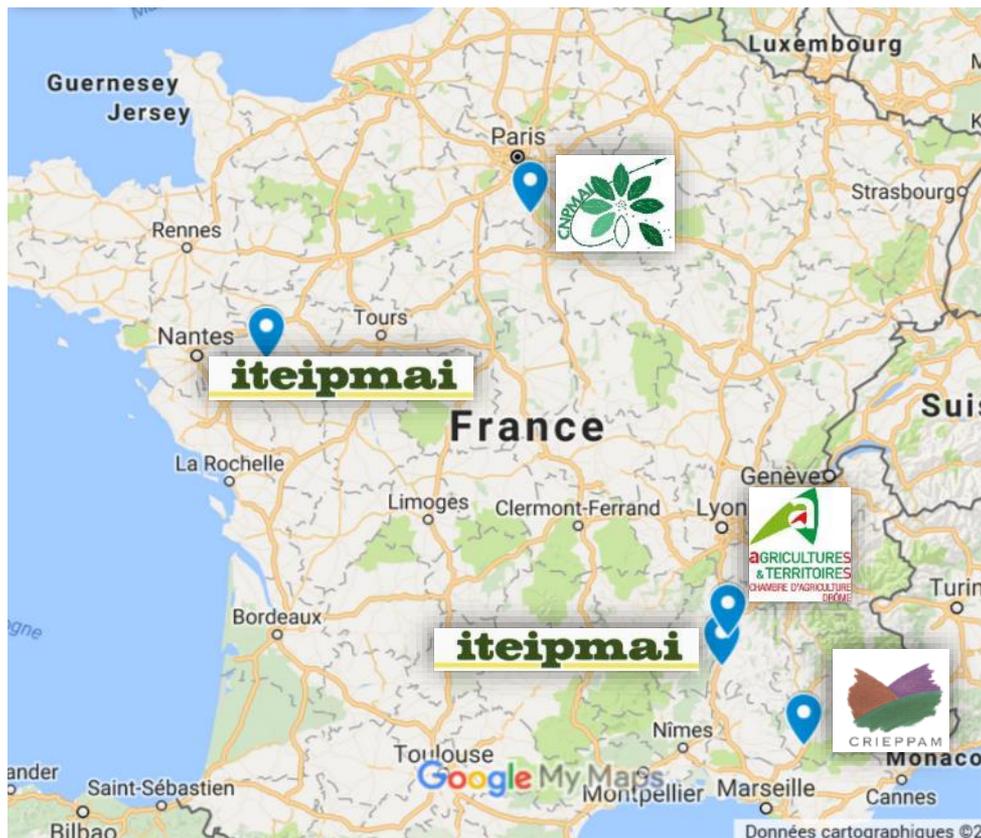
Présentation du CNPMAI et de ses ressources génétiques en plants et semences

Sophie Kling

18 septembre 2019

Le Réseau PPAM

- Un réseau de recherche agronomique appliquée au service des professionnels de la filière PPAM



- CNPMAI
- iteipmai
- CRIEPPAM
- CA 26

Le CNPMAI



- Association Loi 1901, créée en 1987 à Milly-la-Forêt au service des professionnels de la filière
- Mettre à la disposition de l'utilisateur un matériel végétal adapté à ses besoins, nouveau, amélioré ou tout simplement bien identifié
- Participer à la sauvegarde de notre patrimoine naturel
- Faire découvrir au plus grand nombre la richesse des simples



Le CNPMAI

❖ Moyens humain et matériels

❖ 8 ETP

❖ 4 ha cultivés en AB

❖ 1000m² de serre

❖ 1 bâtiment technique

❖ 1 bâtiment administratif/touristique



❖ Moyens financiers : budget moyen de 500k€

❖ 50% autofinancement

❖ 50% aides publiques

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

CASDAR FranceAgriMer

Isère
LE CONSEIL GÉNÉRAL

CASDAR iteipmai



île de France



Les activités techniques du CNPMAI

Ressources botaniques



1500 espèces et variétés dans les collections

Ressources génétiques



15 genres et espèces prioritaires pour la filière

Plantes menacées



Travail spécifique sur une trentaine d'espèces menacées

Acquisition – Evaluation – Conservation - Multiplication - Diffusion

Vente de semences et plants – catalogue de 700 espèces et variétés.



Les Ressources Génétiques

- ❖ Collections spécialisées de plantes aromatiques, médicinales et à parfum, issues de prospection et/ou d'échanges

Basilic – Ciboulette – Hysope – Livèche – Menthe – Origan –
Romarin – Sauge – Thym – Arnica – Mélisse – Pyrèthre –
Valériane – Lavande – Lavandin – Immortelle d'Italie

- ❖ Conservées sous forme de semences ou de plants
 - ➔ **Accessibles sous demandes et conditions particulières + prestations de sourcing**

Les Ressources

- ❖ Collections spécialisées médicinales et à parfum et/ou d'échanges



Livecraie – Mentricie – Origan –
Thymica – Mélisse – Pyrèthre –
Santalin – Immortelle d'Italie

de semences ou de plants

mandes et conditions
tions de sourcing



Les Ressources Botaniques

- Conservation de matériel végétal correctement identifié voire évalué
- Etude des potentialités de mise en culture de nouvelles espèces dans la filière
- Support scientifique et pédagogique
- Obtention de matériel végétal de prémultiplication en AB

- Conservées sous forme de semences ou de plants

- ➔ **1500 taxons différents présentés dans le jardin dont la majorité disponible en vente par correspondance**

Les Ressources

- Conservation de matériel génétique identifié voire évalué
- Etude des potentialités de nouvelles espèces de plantes



Vegetal de premultiplication

de semences ou de plants

présentés dans le jardin
disponible en vente par
abondance





La production de semences et plants

- ✓ Proposer une large gamme d'espèces bien identifiées de PPAM aux professionnels et aux particuliers : espèces communes et classiques, diversité au sein d'une espèce, espèces mineures ou rares
 - ✓ CA d'environ 54k€ en 2019 pour les plants, environ 20k€ pour les semences
- Vente de plants et semences sur commande par correspondance (750 taxons) + vente de plants sur place (pépinière de vente)**

La production et plants



PRÉSENTATION DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES PLANTES À PARFUM, MÉDICINALES, AROMATIQUES ET INDUSTRIELLES

HISTORIQUE

L'origine du Conservatoire est directement liée à l'histoire des plantes médicinales et aromatiques (PPAM) à Milly-la-Forêt. Il est difficile de déterminer à quand remontent les premières cultures dans ce secteur du Gâtinais. La madrairie de la Chapelle Saint-Blaise des Simples utilisait peut-être déjà au Moyen Âge des plantes médicinales pour guérir ses malades. Les premières traces écrites de la production de PPAM dans la région millacoise remontent aux inventaires des productions agricoles locales, au XIX^{ème} siècle. Ces cultures ne cessent de se développer jusque dans les années 1950. À cette époque, la coopérative des producteurs herbicistes de Milly compte plus de 120 adhérents. C'est à ce moment-là qu'est créé un centre national d'expérimentation, qui devient en 1980 l'Institut technique des plantes médicinales et aromatiques (Iteipma).

En 1986, l'Iteipma décide de regrouper ses activités de recherche sur Chemillé, dans le Maine et Loire, autre important bassin de production de PPAM. Sous l'impulsion des professionnels de la filière, les activités de multiplication et de conservation sont maintenues à Milly et reprises par une nouvelle structure créée en juin 1987 : le Conservatoire National des Plantes à Parfum, Médicinales, Aromatiques et Industrielles (CNPMA).

Le CNPMA est une association loi 1901 qui est avant tout un outil au service de la filière PPAM. À l'interface du monde des plantes sauvages et de celui des plantes cultivées, sa place au sein de la filière se trouve tout à fait en amont de la production. Le Conservatoire fait partie, avec l'Iteipma, le Crippam et la Chambre d'Agriculture de la Drôme du « Réseau PPAM », un réseau de recherche agronomique appliquée.

OBJECTIFS

Le CNPMA a pour buts d'acquérir, gérer, évaluer, valoriser, conserver et diffuser les ressources génétiques des plantes à parfum, médicinales et aromatiques afin de :

1. Mettre à la disposition de l'utilisateur un matériel végétal adapté à ses besoins, nouveau, amélioré ou tout simplement bien identifié.

Le Conservatoire assure l'approvisionnement en ressources génétiques des programmes de sélection variétales menés par ses partenaires.

Par ailleurs, il diffuse un matériel végétal de « pré-multiplication » (semences et plants) très diversifié et bien identifié aux professionnels de la filière.

Accès sélectif en plein, supporteur tout moule du CNPMA



6 - CNPMA - Catalogue 2019

2. Participer à la sauvegarde de notre patrimoine naturel.

Le CNPMA assure la conservation de plantes utiles, particulièrement des plantes aromatiques, médicinales et à parfum. Il participe également à la sauvegarde ex situ de PPAM menacées de la flore française et accompagne la filière française de cueillette de plantes sauvages.



3. Faire découvrir au plus grand nombre toute la richesse des simples.

Depuis sa création, le Conservatoire ouvre au grand public ses jardins thématiques et a mis en place en 2006 un parcours muséographique sur le monde végétal et plus particulièrement les PPAM et les menaces de la flore française et accompagne la filière de production française.

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Le Conservatoire est financé à 50 % par les pouvoirs publics. Les différents financeurs pour les actions techniques et scientifiques sont :

Francoagir (fonds CASGAR), le PNDAR (fonds CASGAR), la DIREC Ile-de-France, le Conseil Général de l'Essonne, le Conseil Régional d'Ile-de-France, et la commune de Milly-la-Forêt.

Le 50 % d'auto-financement permettant le fonctionnement du Conservatoire résulte des adhésions, de la vente de semences et plants, des

activités pédagogiques et touristiques ainsi que de diverses prestations.

Le Conservatoire compte aujourd'hui 9 salariés pour 4 équivalents temps plein qui travaillent sur environ quatre hectares de terrain. Il est en outre équipé d'un petit laboratoire, de serres verres et de tunnels, d'une chambre climatisée à hygrométrie contrôlée et de congélateurs pour la conservation des semences.

ACTIVITÉS TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

Parmi les quelques 1500 taxons de PPAM conservés au CNPMA, figurent d'une part les collections génétiques qui concernent les plantes économiquement prioritaires pour la filière, d'autre part les collections botaniques qui regroupent une diversité d'espèces de PPAM, et enfin un certain nombre de plantes menacées de la flore médicinale française.

Collections génétiques
Le Conservatoire travaille sur une quinzaine d'espèces et de genres d'intérêt économique pour la filière : la Lavande aspic, la Lavande officinale, le Lavandin, le Thym commun, la Valériane officinale, les sauges, la Menthe poivrée, la Livèche officinale, l'hysope officinale, l'immortelle d'Italie, l'origan grec, les arnicas, la Ciboulette, la Camomille romaine, le Pyréthre de Dalmatie et le Romarin officinal, auxquelles s'ajoutent des collections pour les genres Ocimum, Lavandula, Mentha et Origanum.

Présentation du CNPMA - 7

? COMMENT COMMANDER ?

Étapes	Détails de l'étape
1 Renseignez un bon de commande Plants disponible sur notre site Internet à nous renvoyer avant fin février.	N'oubliez pas de remplir le numéro de référence de la plante ainsi que toutes vos coordonnées, cela nous permettra de vous enregistrer dans notre fichier client et de disposer de votre adresse afin de vous envoyer les plants.
2 Suite à la réception de ce bon de commande, nous vous enverrons un devis.	Sur le devis apparaîtront les quantités par espèce que nous vous proposons. Figurement aussi les frais de préparation et de gestion, les frais de port et la TVA. Nous choisissons un transport en Express, c'est-à-dire une livraison dans les 24h après le départ des plantes du Conservatoire et avec une livraison en main propre.
3 Validez le devis en nous le renvoyant daté et signé avec la mention « Bon pour accord » et accompagné d'un paiement de 50% du montant du devis.	Le retour du devis et de votre acompte de 50% valident votre commande. Il n'est pas nécessaire ni souhaitable de nous envoyer la totalité du paiement.
4 Votre commande est validée et nous commençons la production de vos plants !	Le délai de production de plants varie généralement de 2 à 3 mois.
5 Une fois les plants prêts à être livrés, nous vous contactons pour convenir avec vous d'une date de livraison précise	La livraison ne pourra pas se faire avant début mai car nos moyens de production et les conditions climatiques ne permettent pas aux plants d'atteindre un stade viable avant cette période de l'année.
6 Une fois vos plants réceptionnés, soldez votre facture en fonction du montant indiqué sur celle-ci	N'oubliez pas de vérifier consciencieusement la qualité de la marchandise livrée avec le transporteur. Les réclamations doivent être faites par écrit sur le bon de livraison et vous devez nous en informer le jour même.

CONDITIONNEMENTS ET TARIFS

Conditionnements	Dimensions	Caractéristiques	Commande minimale
Godets	8x8 - hauteur 8 cm	Le végétal est déjà bien développé et obtient un meilleur taux de reprise à la plantation.	20 godets ou pots toutes espèces confondues
Pots	11x11 - hauteur 11 cm soit 1 L	Cette contenance permet la multiplication d'espèces à gros système racinaire ou à développement assez long, difficiles voire impossibles à faire en godets.	5 godets ou pots par espèce
Mottes maraichères	3,5x3,5 - hauteur 8 cm Plaque de 96 plants (facturés 90)	Les plants en mottes maraichères peuvent supporter une légère attente avant plantation.	1/2 plaque par espèce soit 48 plants (facturés 45)
Mini-mottes	Ø 3 cm - hauteur 4 cm Plaque de 240 plants (facturés 230)	C'est un produit pouvant supporter une très courte attente avant plantation ; le plant est peu développé compte-tenu de la petitesse de la motte.	1 plaque par espèce soit 240 plants (facturés 230)
Racines nues	Veuillez nous consulter pour toute demande qui sera traitée au cas par cas		

Nous vous remercions de bien respecter les quantités minimales affichées.



Conditionnement de plants de bords

LISTE DES PLANTES DISPONIBLES SEMENCES, GODETS ET POTS

Les espèces des listes suivantes sont classées par nom latin. Si vous en connaissez pas le nom latin de l'espèce que recherchez, vous pouvez vous référer à l'[index Noms français-Noms latins en bleu](#) (page 61).

Une mise à jour de la taxonomie a été effectuée dans cette édition du catalogue (TAXREFV10.0). Certaines espèces ont donc changé de nom latin ; si vous ne les retrouvez pas, nous vous invitons à consulter le référentiel taxonomique disponible sur www.inpn.mnhn.fr (pour les espèces françaises).

DÉSIGNATION DE L'ESPÈCE			SEMENCES					GODETS		POTS				
N° réf	Nom latin	Nom français	Cond. germ.	Besoin de froid pour germer	nb graines / g	Ech	1 g	5 à 9 g	10 à 49 g	50 à 99 g	> ou = 100 g	> ou = 15 à 29	> ou = 30	> ou = 10
							Px HT	Prix H.T. du gramme				Prix H.T./unité		Prix H.T./u
A														
898	<i>Abelmoschus moschatus</i>	Ambrette	B-L		55-40	6,95	2,97	2,58	2,24	2,05	5,99	4,96	3,56	
900	<i>Abutilon theophrasti</i>	Abutilon d'Avicenne	D-L		100-120	4,94	1,855	1,59	1,39	1,26	4,49	3,56	3,00	
1970	<i>Acalypha indica</i>	Monnaie-sans-compter			2400-2700	4,94	1,52	1,32	1,19	1,06				
50	<i>Acanthopanax senticosus</i>	Ginseng sibérien	A-N	*	80-200	6,95	3,70	3,24	2,76	2,51	11,70	9,93	8,43	
1	<i>Acanthus mollis</i>	Acanthe molle	B-L		4-5	4,94	1,26	1,09	0,89	0,83	4,49	3,56	3,00	
140	<i>Achillea ageratum</i>	Achillée agraire	B-L		9000-11000	6,95	3,70	3,24	2,76	2,51	4,49	3,56	3,00	
1417	<i>Achillea ligustica</i>	Achillée de Ligurie	B-L		16500-22500	6,95	6,34	5,55	4,75	4,49	4,49	3,56	3,00	
142	<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille	B-L		4500-6500	4,94	1,855	1,59	1,39	1,26	3,56	3,00	2,62	
144	<i>Achillea nobilis</i>	Achillée noble	B-L		20000-26000		Espèce peu disponible, nous consulter							
145	<i>Achillea odorata</i>	Achillée odorante			10000-15000	6,95					4,49	3,56	3,00	
361	<i>Aconitum napellus</i>	Aconit napel			250-290						4,49	3,56	3,00	
45	<i>Acorus calamus</i>	Acore												8,61 6,93
1014	<i>Actaea spicata</i>	Actée en épis	A-M	*	110-200	6,95					5,99	4,96	3,56	
1676	<i>Adonis annua</i>	Adonis annuelle	A-M	*	90-150	6,95	2,97	2,58	2,24	2,05				
1016	<i>Adonis vernalis</i>	Adonis de printemps			60-110						5,99	4,96	3,56	
1212	<i>Aethusa cynapium</i>	Cigüe (petite)	A-F		500-1000	6,95	2,38	2,11	1,85	1,59	3,56	3,00	2,62	
271	<i>Agastache foeniculum</i>	Agastache à odeur d'anis	B-L-E		2700-3000	6,95	2,97	2,58	2,24	2,05	3,56	3,00	2,62	
272	<i>Agastache rugosa</i>	Agastache à odeur de menthe	B-L-E		2300-2800	6,95	2,97	2,58	2,24	2,05	3,56	3,00	2,62	
2841	<i>Ageratina aromatica var. aromatica</i>	Ageratina aromatique			3900-4100		Espèce peu disponible, nous consulter							
1056	<i>Agrimonia eupatoria</i>	Aigremoine eupatoire	B-L-E-I à A-M	*	20-50	4,94	0,83	0,79	0,73	0,49	4,49	3,56	3,00	
445	<i>Agrimonia procera</i>	Aigremoine odorante	B-L-E-I à A-M	*	19-25	4,94	1,32	1,19	1,06	0,90	4,49	3,56	3,00	
117	<i>Agrostemma githago</i>	Nielle des blés	D-L		50-70	4,94	0,79	0,73	0,64	3,09	2,62	2,25		
644	<i>Ajuga reptans</i>	Bugle petit-pin	D-L		560-600	6,95					4,49	3,56	3,00	
273	<i>Ajuga reptans</i>	Bugle rampante			850-950		Espèce peu disponible, nous consulter							

Espèce disponible en mottes maraichères et mini-mottes

N° réf	DÉSIGNATION DE L'ESPÈCE		SEMENCES						GODETS		POTS			
	Nom latin	Nom français	Cond. germ.	Besoin de froid pour germer	nb graines / g	Ech	1 g	5 à 9 g	10 à 49 g	50 à 99 g	> ou = 100 g	> ou = 15 à 29	> ou = 30	> ou = 10
							Px HT	Prix H.T. du gramme				Prix H.T./unité		Prix H.T./u
2083	<i>Ajuga reptans cv. 'Purpurea'</i>	Bugle rampante pourpre	A-M	*	1000-1200		Espèce peu disponible, nous consulter							
343	<i>Alcea rosea</i>	Rose trémière	B-L		150-250	6,95					3,56	3,00	2,62	
363	<i>Alchemilla acutiloba</i>	Alchémille vulgaire	A-M	*	1300-2000	6,95	3,70	3,24	2,76	2,51	4,49	3,56	3,00	
540	<i>Alliaria petiolata</i>	Alliaire officinale	D-M	*	320-400	4,94	1,855	1,59	1,39	1,26				
986	<i>Allium cepa</i>	Oignon	B ou D-L		280-250	4,94	1,26	1,09	0,89	0,83	3,56	3,00	2,62	
1410	<i>Allium cernuum</i>	Ail cernuum			200-280	6,95	2,97	2,58	2,24	2,05	5,99	4,96	3,56	
337	<i>Allium fistulosum</i>	Ciboule	B ou D-L		500-600	4,94	1,26	1,09	0,89	0,83	3,09	2,62	2,25	
338	<i>Allium schoenoprasum</i>	Ciboulette	B ou D-L		750-1050	4,94		0,83	0,79	0,73	3,09	2,62	2,25	
339	<i>Allium tuberosum</i>	Ciboulet	B ou D-L		200-250	4,94	1,52	1,32	1,19	1,06	3,56	3,00	2,62	
863	<i>Allium ursinum</i>	Ail des ours									4,49	3,56	3,00	
1320	<i>Allium victorialis</i>	Ail serpenin	B-L		110-200	6,95					5,99	4,96	3,56	
2219	<i>Allium x proliferum</i>	Oignon prolifère					Espèce peu disponible, nous consulter							
1459	<i>Aloe succotrina</i>	Aloes des Barbades												9,83 8,52
396	<i>Aloysia citrodora</i>	Citronnelle									4,49	3,56	3,00	
1582	<i>Althaea cannabina</i>	Guimauve chanvre	A-F-I		350-500		Espèce peu disponible, nous consulter							
344	<i>Althaea officinalis</i>	Guimauve officinale	B-L-E-I		300-450	4,94	1,32	1,19	1,06	0,90	3,56	3,00	2,62	
1213	<i>Ammi majus</i>	Ammi commun	D-F		1300-2000	6,95	3,70	3,24	2,76	2,51	4,49	3,56	3,00	
148	<i>Anacydium pyrethrum</i>	Pyréthre d'Afrique	D-L		900-1400	6,95	2,38	2,11	1,85	1,59	4,49	3,56	3,00	
72	<i>Anchusa italica</i>	Buglosse d'Italie	B-L		30-40	6,95	2,38	2,11	1,85	1,59	4,49	3,56	3,00	
74	<i>Anchusa officinalis</i>	Buglosse officinale	B-L-I à A-M	*	190-230	6,95	2,38	2,11	1,85	1,59	3,56	3,00	2,62	
1574	<i>Anemarrhena asphodeloides</i>	Anémarrhène faux-asphodèle			180-220		Espèce peu disponible, nous consulter							
2202	<i>Anemone canadensis</i>	Anémone du Canada	A-M	*	700-900	6,95					5,99	4,96	3,56	
1036	<i>Anemone pulsatilla</i>	Anémone pulsatile	B-L-I		200-300	6,95					4,49	3,56	3,00	
1306	<i>Anemone rubra</i>	Pulsatile rouge	B-L-I		200-300		Espèce peu disponible, nous consulter							
381	<i>Anethum graveolens</i>	Aneth odorant	D-L		450-600	4,94		0,83	0,79	0,73	3,09	2,62	2,25	
382	<i>Angelica archangelica subsp. archangelica</i>	Angélique officinale	A-G		160-220	4,94	1,26	1,09	0,89	0,83	3,56	3,00	2,62	
1750	<i>Angelica rasulif</i>	Angélique de Razoul			75-130	6,95	3,70	3,24	2,76	2,51	4,49	3,56	3,00	
149	<i>Antennaria dioica</i>	Pied-de-chat dioïque	B-L-E		10000-20000	6,95					4,49	3,56	3,00	
767	<i>Anthemis maritima</i>	Anthémis maritime	B-L-E		2200-2600		Espèce peu disponible, nous consulter							
1584	<i>Anthaxanthum odoratum</i>	Rouge odorante	B-L		1700-2000	6,95	4,69	4,16	3,53	3,24	3,09	2,62	2,25	
383	<i>Anthriscus cerefolium</i>	Cerfeuil	D-L		570-620	4,94		0,83	0,79	0,73	3,09	2,62	2,25	
1083	<i>Anthriscus sylvestris</i>	Cerfeuil sauvage			300-400		Espèce peu disponible, nous consulter							
810	<i>Antyllus vulneraria subsp. vulneraria</i>	Vulnéraire	D-P		200-310	4,94	1,855	1,59	1,39	1,26	4,49	3,56	3,00	
1137	<i>Antirrhinum majus</i>	Mulier à grandes fleurs	D-L		7000-7500	6,95					3,56	3,00	2,62	
384	<i>Apium graveolens</i>	Celeri	B-L		2400-3000	4,94		0,83	0,79	0,73	3,56	3,00	2,62	
21	<i>Apocynum cannabinum</i>	Chanvre du Canada	A-F		900-1150	4,94	1,52	1,32	1,19	1,06	4,49	3,56	3,00	

Espèce disponible en mottes maraichères et mini-mottes

La production de plants



- Une saison de production au printemps → nécessite une organisation précise

Janvier - Février	Mars	Avril	Mai - Juin
Envois des devis Validation des commandes	Semis spécifiques en fonction des commandes	Rempotage et repiquage	Envois des plants

- Production en godets, motte maraichères ou mini mottes
- Quantité minimale de 5 godets/espèce et 20 godets au total
- En 2018 : 280 espèces différentes vendues = 13000 godets et 9300 mottes





La production de semences



- Récoltes des semences sur le site du CNPMAI : pépinières de semences implantées spécifiquement, ou dans les collections botaniques
- Séchage dans notre bâtiment technique adapté
- Triage et tests de germination → nouveaux outils qui facilitent le travail de triage

- Vente uniquement par correspondance toute l'année
- Sous forme d'échantillons ou de grammage

- En 2018 : 330 espèces différentes vendues = 730 échantillons et 8,5 kg





Merci de votre attention!